

La Commune de Paris

Louise Michel

de 1871 à 1880

Introduction :

La Commune de Paris a été pour Louise Michel un tournant politique capital.

Mais comment en est-elle arrivée là ?

Nous l'avons vu, elle a été élevée par des grands-parents bourgeois, dans la foi catholique.

Mais, dès 1852 (elle a 22 ans), elle refuse de faire allégeance à Napoléon III et ne pourra donc exercer son métier d'institutrice dans le public.

Bien avant la fin du second Empire, elle fréquente les milieux révolutionnaires.

Elle suit des cours rue Hautefeuille à Paris ([clic](#)), animés par des blanquistes.

Le 13 septembre 1870, elle se rend chez Victor-Hugo ([clic](#)) qui refuse de soutenir l'insurrection parisienne contre le Gouvernement de Défense Nationale.

Elle est arrêtée mais Victor Hugo obtient sa libération.

La révolutionnaire :

Dès le 18 mars 1871, jour de la proclamation de la Commune de Paris, elle est là. Armée. Car elle aime les armes et sait s'en servir ([clic](#)).

Elle est là comme beaucoup de femmes.

Elle est là avec sa mère.

Ces femmes sont là qui se jettent sur les canons que veut emporter le général Leconte.

Dans « La commune » ([clic](#)), qu'elle rédige en 1898, elle raconte cet épisode et écrit : « La révolution était faite ».

Pendant la Commune :

Dans son « Histoire de la Commune de 1871 », Prosper-Olivier Lissagaray évoque la participation de quantité de femmes.

De Louise Michel, il dit :

« Louise Michel, institutrice au XVII^e arrondissement. Douce et patiente aux petits enfants qui l'adoraient, pour cause de peuple, la mère devenait lionne. Elle avait organisé un corps d'ambulancières qui soignaient les blessés sous la mitraille... ».

Début avril 1871, les versaillais attaquent Paris. Louise Michel participe à quelques batailles, en se battant au fort d'Issy ([clic](#)), à la gare de Clamart, à Neuilly.

Elle fait partie du 61^e bataillon de marche de Montmartre.

Le 10 avril, sa bravoure semble mentionnée dans le Journal Officiel ([clic](#)).

Pendant la semaine sanglante, elle se bat au cimetière de Montmartre puis sur la barricade de la chaussée Clignancourt ([clic](#)).

A défaut de l'arrêter, les versaillais se rabatte sur sa mère.
Le 24 mai, au risque d'être fusillée, elle se rend ([clic](#)) et sa mère est libérée.

La prison :

Elle est incarcérée à la prison de Satory ([clic](#)) puis à celle des Chantiers à Versailles.

Le 15 juin elle rejoint la maison de correction de Versailles.

Le 28 juin, elle passe devant le 4ème Conseil de guerre pour un premier interrogatoire.

Elle subit un 2ème interrogatoire le 19 septembre avant d'être transféré à la prison d'Arras le 11 novembre.

Le 29 novembre, elle est ramenée à Versailles. La veille, son ami Théophile Ferré a été exécuté ([clic](#)).

Le 16 décembre, elle comparait à nouveau devant le 6ème Conseil de guerre.

« Je ne veux ni me défendre, ni être défendue ; j'appartiens à la Révolution sociale et j'accepte la responsabilité de mes actes ! ».

Elle demande la mort comme ses frères du camp de Satory mais elle est condamnée à la déportation à vie.

Le 21 décembre 1871, elle est transférée à l'abbaye d'Auberive ([clic](#)), dans la Haute Marne, transformée en prison, où elle restera jusqu'en août 1873.

Le voyage vers le bagne :

20 femmes dont Louise Michel sont envoyées à La Rochelle puis à l'île d'Aix où elles embarquent sur la frégate La Virginie avec 149 autres déportés hommes.

Le 10 août, la Virginie ([clic](#)), sous les ordres du commandant Launay, quitte l'île d'Aix à destination de la Nouvelle-Calédonie.

Elle atteint Nouméa le 8 décembre 1873 ([clic](#)).

Aucun décès n'est à déplorer sur ces 4 longs mois de traversée.

Elle est aussitôt installée à Numbo sur la presqu'île de Ducos ([clic](#)), puis, à partir de mai 1875, à la baie de l'Ouest, enfin à Nouméa où elle vit libre.

Durant ses 7 ans d'exil, elle va sympathiser avec les Kanaks, contre l'avis de l'administration pénitentiaire et une majorité des déportés.

Elle va s'intéresser à leurs coutumes.

D'ailleurs, elle écrira un récit en 1885, à son retour en France, qu'elle publie sous le titre « Légendes et chants de gestes canaques » ([clic](#)).

En 1878, elle sera une des rares européennes à prendre position pour les autochtones dans leur révolte.

A l'instar du « Gaulois » du 30 septembre 1878, les kanaks sont considérés comme des sauvages ([clic](#)).

Le 16 mai 1879, elle bénéficie d'une remise de peine qu'elle refuse.

Le 11 juillet 1880, l'amnistie totale des déportés est déclarée. Louise Michel quitte Nouméa via Melbourne et l'Angleterre.

Le 9 novembre 1880, elle arrive à la gare St Lazare. C'est un retour triomphal [\(clic\)](#).

[\(clic\)](#) Fiche signalétique de déportée.

Bernard Lian
1^{er} mai 2021

Sources :

- Gallica,
- Wikipédia,
- vergue.com. Pour la photo de la rue Hautrefeuille,
- Maisons Victor Hugo. Pour les portraits de Louise Michel et Victor Hugo,
- blog « Montmartre secret ». Pour les photos de la barricade de la chaussée Clignancourt,
- Musée d'art et d'Histoire de St Denis. Pour les 2 tableaux de Jules Girardet,
- abbaye-auberive.com,
- bernard-guinard.com. Pour les informations et photo sur la Virginie,
- ANOM. Pour la fiche de déportée.
- « Louise Michel » de Claire Auzias (éditions du Monde Libertaire),
- « Histoire de la commune de 1871 » de Prosper-Olivier Ligassaray.